

Communiqué de presse – 03.06.2025

Une nouvelle réserve forestière pour préserver la biodiversité du Chasseral

Située sur les crêtes du Chasseral entre les Limes et les métairies des Plânes et de Morat, une nouvelle réserve forestière de 236 hectares de forêts et pâturages boisés d'altitude a été inaugurée samedi 24 mai par le Parc Chasseral, la Division forestière du Jura bernois et les propriétaires. Refuge d'une biodiversité rare, la réserve « Houbel » fait l'objet d'une gestion sylvicole ciblée en faveur des espèces emblématiques comme la gélinotte des bois ou le merle à plastron.

Implantée entre les Limes, la Métairie des Plânes et celle de Morat, la nouvelle réserve forestière « Houbel » s'étend sur 236 hectares de forêts de montagne et de pâturages boisés sur et autour de la crête du même nom. Officiellement reconnu comme réserve forestière depuis cette année, ce site remarquable accueille une diversité écologique rare : bécasses, gélinottes, merles à plastron ou alouettes lulu y trouvent refuge au milieu de vieux érables couverts de lichens et de clairières fleuries.

Si le périmètre est déjà inclus dans la réserve naturelle cantonale et dans le District franc fédéral de la Combe Grède, le nouveau statut de réserve forestière ajoute un cadre spécifique à la gestion sylvicole. À la différence des réserves forestières dites intégrales, où toute intervention est proscrite, celle du « Houbel » prévoit des actions ciblées en faveur de la biodiversité. Ici, la coupe de bois reste possible, mais elle est strictement orientée vers la création d'habitats favorables aux espèces rares. La production de bois devient secondaire face à l'enjeu écologique.

Un statut valable jusqu'en 2075

Ce statut est établi pour une durée de 50 ans entre les propriétaires fonciers et l'Office des forêts et des dangers naturels du canton de Berne. Un second accord de 10 ans fixe les actions prioritaires et leur financement. Le Parc naturel régional Chasseral est mandaté pour coordonner la mise en œuvre, en étroite collaboration avec les propriétaires : les syndicats d'alpage des Limes et du Murtenberg, ainsi qu'un propriétaire privé.

La réserve du « Houbel » vient renforcer un réseau de 1154 hectares de forêts et pâturages déjà classés en réserve sur les crêtes bernoises du Chasseral. Elle en souligne la richesse naturelle très élevée. Depuis plus d'une quinzaine d'années, ces espaces font l'objet de mesures concertées en faveur de la faune et de la flore de montagne. Cet ajout permettra d'intensifier ces efforts, au bénéfice des espèces emblématiques des milieux ouverts et forestiers d'altitude.



Légende : La nouvelle réserve forestière « Houbel » s'étend sur 236 hectares de forêts de montagne et de pâturages boisés, sur et autour de la crête du même nom (photos : © Albert Bassin).

Contact et informations :

Anatole Gerber (Nature & Paysage)

anatole.gerber@parcchasseral.ch

+41 (0)32 942 39 45 / +41 (0)76 522 06 36



Chasseral

Le Parc naturel régional Chasseral fait partie des territoires d'excellence que forment les 20 parcs suisses. Prix Paysage 2022, il est reconnu par la Confédération depuis 2012. Son but est de préserver et mettre en valeur son patrimoine et de contribuer au développement durable de la région. Le Parc s'étend sur 549 km² et 31 communes et compte quelque 61'000 habitants.